

Le mois de mai est arrivé, et nous devrions pouvoir profiter pleinement du printemps !

Les journées s'allongent, la nature est en pleine effervescence, et nos mercredis seront placés, comme toujours, sous le signe de la nature, de l'environnement et de la découverte de manière ludique.

Pour les matinées à BIABAUX, merci de prévoir :
des chaussures d'eau, un rechange complet, une serviette, et idéalement un short.

Avec le retour du soleil, pensez également à la crème solaire, à la casquette, ainsi qu'à une gourde ou bouteille d'eau bien remplie. Et bien sûr, n'oubliez pas le pique-nique pour profiter pleinement de ces belles journées en extérieur !

Un joli programme printanier pour apprendre, s'amuser et partager ensemble de beaux moments au cœur de la nature !

ACM "La Grande Ourse"

enfance-loisirs-stmichel@orange.fr
06 95 70 17 86

Adresse : ECOLE DE LA GRANDE OURSE
Rue des Remparts
04870 St Michel l'Observatoire

Le portail d'entrée se trouve au niveau du parking de l'école.
L'accès se fait par le chemin du Claus.

Equipe d'animation :

Maëva De Falco: Directrice/animatrice

Maxime Paulet : Animateur

Lidia Martins : Service Civique Volontaire

Partenaires :



LES MERCREDIS

MAI 2026



**CENTRE DE LOISIRS DE
SAINT MICHEL L'OBSERVATOIRE**

Ouverture de 8h00 à 13h00

- **8h00 à 9h30** : Arrivée des enfants - jeux libres
- **9h30 à 12h00** : Activités (voir programme)
- **12h30 à 13h00** : Départ des enfants

Le mercredi, nous pique-niquons !

Merci de prévoir un repas pour votre enfant.

Pour les journées à Biabaux rendez-vous directement au Centre de vacances : 975 Route de la Mine, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire

PROGRAMME

Mercredi 29 avril

Grand jeu

Course d'orientation

Mercredi 6 mai

Atelier sculpture

Création en argile avec des éléments de la nature

Mercredi 13 mai

BIABAUX

Nature et aventure !

Mercredi 20 mai

Atelier cuisine et cueillettes

Biscuits agrémentés de fleurs sauvages comestibles

Mercredi 27 mai

BIABAUX

Nature et aventure !

TARIFS

Les inscriptions se font via votre espace ARG Familles

- La tarification est calculée en fonction du quotient familial.
- Les Aides aux Temps Libres (bons CAF) sont acceptés et déductibles.

QF < 800 euros : ½ journée sans repas
6,00 euros

801 < QF < 1200 euros : ½ journée sans repas
8,00 euros

QF > 1201 euros : ½ journée sans repas
10,00 euros

Extérieurs à la commune : ½ journée sans repas
10,00 euros